

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 490

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et catégories de travailleurs au gré des modifications du caractère même de la crise.

D'une façon générale le chômage apparaît surtout fonction de la dépendance de notre économie à l'égard de l'extérieur. Cette sensibilité est double: elle tient à la part des exportations dans l'ensemble de la production de certaines branches, ce qui explique, par exemple, la situation observée pour le canton de Neuchâtel. D'autre part, on ne peut manquer d'observer les difficultés rencontrées par les cantons frontaliers en 1978, le Tessin notamment.

Il est probable que les efforts pour améliorer la productivité dans la production des biens et des services jouent un rôle non négligeable sur le marché de l'emploi. Ainsi, entre 1975 et 1977, l'indice de la production industrielle est passé de 139 à 148 soit une progression de 6,5% alors que l'indice de l'emploi "Industrie, Arts et Métiers" passait dans le même temps de 88,8 à 84,5 soit une réduction de 4,8%. Il est plus difficile de cerner l'impact de la capitalisation de la production des services. On ne peut que constater la lenteur de la réduction du chômage dans les professions "Administration et Bureau, Commerce", où elle n'est que de 40% entre 1976 et 1978; alors qu'elle ascende à 80%

dans la métallurgie. Il est permis de se demander si n'a pas commencé — par le recours plus intensif à l'informatique — le processus accélérant la réduction de l'emploi dans le secteur tertiaire. Concernant une part importante de la population active, où la main d'œuvre étrangère est relativement moins nombreuse, le recours à la technologie électronique pour la réalisation de tâches administratives est susceptible de faire bientôt de la répartition de l'emploi, un problème dont la solution sera à placer au premier rang des difficultés à résoudre.

Conséquence des tensions et contradictions internes au système d'économie et de marché; conséquence d'une nouvelle évolution des marchés, le chômage est un des instruments d'une répartition différente des revenus entre le travail et le capital; pour parler plus nettement: une des façons pour les travailleurs de "payer" la crise. Bien malin qui pourrait conclure aujourd'hui de façon préemptoire. Fournir à chacun un travail de qualité utile à tous, peut constituer un axe de relance économique autour duquel s'articulent de nouvelles solidarités en matière de protection sociale et de répartition des revenus.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

L'ordinateur roi

Encore les ordinateurs joueurs d'échecs.

Laurent Bonnard me passe un article paru dans "L'Impartial" du 8 février 1979, intitulé: "Les surprises de la technique. Echecs: un partenaire électronique."

Cependant, la "Tribune-Le Matin" publie le 14 février un article de Raymond Pittet: "Une révolution dans le monde des échecs. Jouer chez soi contre Spassky."

"Pour en revenir aux échecs, conclut Jean Ecuyer, l'auteur de l'article publié par "L'Impartial", soulignons qu'il a le pouvoir de médi-

tation, de concentration et de "prévoyance" des grands champions."

"Aujourd'hui, les formidables progrès de l'électronique font qu'un maître international (1) ne plaisante plus", déclare de son côté Raymond Pittet.

Je demeure sceptique!

Des assertions de la "Tribune-Le Matin", il est difficile de juger, l'article ne donnant aucun exemple d'une partie jouée par l'ordinateur. Toutefois, certains détails me donnent à penser qu'il s'agit d'un canular. L'un des ordinateurs émettrait des phrases telles que: "Félicitations!" ou "Donnez-moi plus de temps!" Ou encore: "Docteur Lasker, je présume?". Par ailleurs, "il reprend ses coups ou laisse l'adversaire retirer le sien" — ce qui est interdit aux échecs: "Pièce touchée, pièce jouée".

L'article de "L'Impartial" me laisse plus encore perplexe! En effet, il reproduit, quant à lui, le diagramme d'une position atteinte au cours d'une partie jouée par l'ordinateur. L'article reconnaît que "dans la réalité, l'écran est plus lisible, mais il est difficile à photographier" (on se demande bien pourquoi!). Il est toutefois assez lisible pour qu'on puisse déchiffrer le dernier coup joué par les blancs: "e5-h8 échec". Quelle pièce joue, voilà qui n'est pas indiqué.

Mais n'importe quel amateur sait que seule la Dame peut aller de la case e5 à la case h8 et donner échec. Or détail troublant, pour autant qu'on en peut juger, la dame blanche ne se trouve pas en h8 (ni en e5) et d'ailleurs n'aurait pu se rendre en h8, une pièce (sans doute un pion noir) lui barrant la route en g7...

Que conclure? A mon avis, que pour l'instant en tout cas, les articles publiés relèvent plus de la publicité que de l'information — allécher d'éventuels acheteurs (l'ordinateur coûte tout de même quelques centaines de francs!) et persuader nous autres bon public que dans tous les domaines, l'ordinateur... Alors que tous les jours et dans beaucoup de domaines, nous souffrons de cartes perforées, qui multiplient les erreurs, compliquent inutilement notre vie, etc. — A propos: Dans la revue *Ecarts 5* (Genève 1978), un texte très percutant de Janine Massart: *Règlement de compte*, "conte postal épistolaire" fait exclusivement de la Direction générale des PTT, Division des Chèques postaux, qui informe l'une des abonnées que son compte se solde par un boni de 0,04 fr. Or, comme il n'y a plus de pièces de 1 et 2 centimes, l'administration ne peut ni restituer la somme, ni laisser ouvert le compte de chèques de l'intéressée... Or, comme par ailleurs, tous les chèques passent par l'ordinateur... Dix-sept lettres d'une drôlerie de bon aloi!

J.C.

(1) Nous avons en Suisse deux ou trois "maîtres internationaux" — le plus connu étant Hug, ancien champion du monde junior.